

# Conditions générales d'utilisation

## Programme d'essai des cabines acoustiques

### 1. Organisateur du programme d'essai

Les présentes conditions générales et la politique de confidentialité régissent la participation au programme d'essai de cabines acoustiques (le « programme d'essai ») organisé par

Haworth GmbH,  
Am Deisterbahnhof 6, 31848 Bad Münder  
Téléphone : +49 5042 501-0 +49 5042 501-0  
Fax : +49 5042 501 -200  
Courriel : [haworth.international@haworth.com](mailto:haworth.international@haworth.com)

— également désigné « Haworth », l'organisateur du programme d'essai —.

### 2. Conditions de participation

La participation au programme d'essai est soumise aux conditions suivantes :

2.1. Le programme d'essai commence le 19 juin 2024 dans la région EMEA ou dès que le module acoustique est disponible et se termine trois mois après l'installation de celui-ci. La participation n'est pas garantie. Les participants testeront le module acoustique fourni gratuitement par Haworth pendant la période d'essai et accepteront en échange d'être contactés par e-mail et par téléphone par Haworth pendant et après celle-ci afin d'évaluer leur expérience avec le produit et de bénéficier d'autres offres de conseil et de promotion relatives au module acoustique et à des produits et services similaires et complémentaires fournis par Haworth.

2.2. Éligibilité : Le programme d'essai est ouvert aux entreprises situées dans les pays suivants : Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni, Irlande, Portugal et Espagne. Les entreprises participantes doivent avoir un minimum de 100 employés par bureau pour être éligibles au programme d'essai. Haworth sélectionne les candidats à sa seule discrétion. Haworth ne peut être tenu d'inclure un candidat dans le programme.

2.3. Chaque participant ne peut s'inscrire au programme d'essai que pour un seul établissement. Pour participer au programme, le participant devra s'inscrire par le biais d'une page web spécifique (<https://www.haworth.com/eu/fr/legal/haworth-acoustic-pod-trial-program.html>).

2.4. Les données fournies dans le formulaire de candidature seront traitées conformément aux règles du RGPD en Europe. Nous nous référons notamment aux informations publiées par Haworth en vertu de l'art. 13 du RGPD et aux droits de la personne concernée, par *Pour plus d'information, contactez votre représentant Haworth*

exemple l'Art. 21 du RGPD, le droit de s'opposer au traitement des données personnelles à des fins de marketing direct.

2.5. Haworth se réserve le droit de modifier l'éligibilité et la durée de l'essai à sa propre discrétion. Haworth est en droit d'exclure certaines entreprises de la participation, à condition qu'il existe des raisons justifiées, telles qu'une violation des présentes conditions de participation, une double participation, une influence indue sur le concours, une manipulation, etc.

### 3. Mobiliers éligibles et programme d'essai

3.1. Le programme d'essai comprend HushMeet, HushHybrid, HushFree.S, HushFree.M, BuzziNest Pod, BuzziNest Booth pour l'Europe. Les participants ne décident pas des caractéristiques du module.

3.2. La période d'essai est de 8 semaines, à compter de la date de livraison.

3.3. Pendant la période d'essai, le produit reste la propriété de Haworth. Tout dommage causé par l'utilisation dépassant l'usure normale doit être signalé à Haworth dans un délai de deux jours ouvrables. Toute réparation sera effectuée par Haworth aux frais de l'utilisateur.

### 4. Livraison et installation

4.1. La livraison n'est possible que dans les pays spécifiés. Haworth organisera et couvrira les frais de livraison et d'installation à l'adresse professionnelle fournie par le participant.

4.2. Si l'entreprise décide de ne pas acheter le produit testé, Haworth organisera l'enlèvement du produit sans frais pour le participant.

### 5. Achat et paiement

À la fin de la période d'essai, le participant peut choisir d'acheter le produit qu'il a testé uniquement. La livraison, l'utilisation et l'installation seront offertes (à l'exception de l'utilisation des services de données) pendant toute la durée de la promotion du programme.

### 6. Dispositions diverses

Si l'une des dispositions du présent document est jugée nulle ou non applicable, cette constatation n'affectera pas le reste de ce document, qui conservera sa validité. Les conditions sont régies et interprétées conformément aux lois applicables au domicile de Haworth. La juridiction compétente est celle du siège de Haworth.